

PETITES ANNONCES TARIFS ET CONDITIONS GÉNÉRALES 2021

Le bulletin doit nous être parvenu avant le 15 du mois précédant le mois de parution
(exemple avant le 15 juin pour parution dans la revue de juillet-août).

Informations
obligatoires



Apiculteur n°
25,00 € TTC pour les 15 premiers mots + 1,50 €/mot supplémentaire.

Structure commerciale :
50,00 € TTC pour les 15 premiers mots + 1,50 €/mot supplémentaire.

Nom : **Prénom :**

Département : **Téléphone :**

Mois de parution (merci de cocher les cases des mois choisis) :

JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN
 JUILLET-AOÛT (numéros couplés) SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

Nombre d'insertion(s) : **Tramage** (5,00 € supplémentaire par annonce)

Nombre de mots : **Tarifs :**

FORFAIT FIDÉLITÉ :

5 % de remise pour 6 insertions annuelles • 10 % de remise pour 11 insertions annuelles

GRATUIT POUR L'ANNÉE 2021 pour les apiculteurs abonnés à notre revue concernant les annonces dédiées à la vente des produits de la ruche (miel en fûts et en seaux, pollen, gelée royale et propolis). Pour faciliter vos transactions, nous vous invitons à indiquer la nature de vos miels et les tonnages disponibles. Il faut impérativement inscrire en haut du présent bulletin votre numéro d'apiculteur.

RÈGLEMENT : par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'**UNAF**. Chaque texte doit être obligatoirement accompagné de son règlement pour être publié. Selon le libellé, la rédaction se réserve le droit de ne pas publier. Glissez vite le texte de votre petite annonce et son règlement dans la même enveloppe adressée à : **UNAF - 5 bis, rue Fay's - 94160 SAINT-MANDÉ** - Tél. 01 41 79 74 40. Les petites annonces paraissent dans la revue « Abeilles et Fleurs » et sur le site **www.unaf-apiculture.info**

RÉDIGEZ VOTRE ANNONCE :

.....

.....

.....

.....